

## UF08 - LES ACTIVITES DE LA FORME

Afin de mieux répondre aux besoins des associations UFOLEP déclarant des Activités de la Forme, l'UFOLEP Nationale a procédé en 2018-2019 à la rénovation du code d'activité APE. Il se décline désormais en plusieurs codes liés aux activités de la forme.

### 1. Les codes d'activités pour les pratiques d'entretien

Ces modifications ont pour objectif d'améliorer la lisibilité des pratiques sur le territoire et proposer des formations, un accompagnement et une mise en réseau adaptés aux différentes pratiques.

Intitulé de l'activité	Code	Risque	Types d'activités concernées
Activités de la forme - <b>Pratiques douces</b>	22 012	R1	Stretching - Pilates - Gym douce - Relaxation -Méditation - Body Balance
Activités de la forme - <b>Pratiques cardio</b>	22 013	R1	STEP – LIA – HIA – HILO – Aérobic – Circuit Training – Cardio training – Body combat – Body Attack – Zumba – Cardio fitness – Body jam – Sh'bam - RPM
<b>Renforcement musculaire - musculature</b>	24 014	R1	Musculation avec ou sans charge – Renforcement musculaire avec ou sans charge – Body PUMP – Abdos/fessiers – Taille/Abdos/fessiers – Fessiers/abdos/cuisses – bras/buste/épaules – Taïso - CX Worx – Swiss ball ou Postural Ball – Gym suédoise
<b>Taï-Chi-Chuan</b>	23 015	R1	Taï-Chi-Chuan
<b>Yoga – Qi Qong</b>	22 007	R1	Yoga – Qi Qong
<b>Sophrologie</b>	22 008	R1	Sophrologie
<b>Urban Fitness</b>	25 018	R2	Street workout – Entraînement fonctionnel – Cross Fit – Cross training – Boot camp
<b>Haltérophilie – Force Athlétique</b>	27 006	R2	Haltérophilie – Force Athlétique

### 2. L'exonération SACEM

L'UFOLEP dispose d'une convention avec la SACEM qui exonère des parts SACEM et SPRE les associations pratiquant des activités de la forme qui diffusent de la musique non synchronisée (c'est-à-dire utilisée en fond musical, non synchronisé).

Aucune démarche n'est à réaliser par les associations concernées, l'UFOLEP communique directement avec la SACEM.